

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 27 MARS 2019 à 8 HEURES**

L'an deux mille dix-neuf le **MERCREDI 27 MARS** à 8 heures, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Frédéric ROUET, Maire.**

Présents : ROUET Frédéric, JACQUEMUS Jacqueline, TORELLI Jean-Marie, LECLERC Nicole, CAYOL Marc, GAGNAIRE Serge, JEAN Marylène, MACHUROT Suzy, MEJIAS Marie-Claire, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, TESTON Martine.

Procurations PRUNARETTY Anouk à MEJIAS Marie-Claire, COURBET Pierre à TESTON Martine

Absents : MARCELLIN Maguy, CROSET Bertrand

Secrétaire : MACHUROT Suzy

Approbation du compte rendu de la séance du 11 Mars 2019 à l'unanimité.

DELIBERATIONS

N°1 – Transfert de maîtrise d'ouvrage mandatée – Travaux Salle Polyvalente

La maîtrise d'ouvrage mandatée pour les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont transférés du SMAEMV à la SPL (Société Publique Locale)

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 2 – Location d'une parcelle communale

La Commune va louer la parcelle A 963 d'une superficie de 1790 m2 à Monsieur Olivier LAMARQUE pour un montant annuel de 200.00 euros sur laquelle il va créer un site de compostage.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N° 3 – Emprunt auprès de la banque postale

La Commune va contracter un emprunt de 450 000.00 euros auprès de la Banque Postale au taux fixe de 1.35% pour financer les travaux de la Salle Polyvalente.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

N°4 – Vente de parcelles de terrain à Monsieur et Madame Bernard BOULLETIN

La Commune va vendre les parcelles A 32 et 34 d'une surface totale de 18a 70ca à Monsieur et Madame Bernard BOULLETIN au prix de 0.85 euros le m2 soit 1589.50 euros.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 27 Mars 2019

Le Maire,
Frédéric ROUET